

Consignes pour le chargement des bouteilles de plongée (à afficher près de la rampe de chargement)

Avant de mettre en route, vérifier le niveau d'huile du compresseur ainsi que, de temps en temps, le bon fonctionnement de la soupape de sûreté du dispositif de chargement.

Pour chaque bouteille :

1) Avant le raccordement au dispositif de chargement, vérifier :

- Le bon état extérieur de la bouteille.
- **Pour une bouteille de construction antérieure au 06/04/98**, qu'elle porte la date d'épreuve initiale suivie du poinçon « tête de cheval », la nature du gaz et la pression de service (PS).
- **Pour une bouteille de construction postérieure au 06/04/98**, qu'elle porte, soit la date d'épreuve initiale et le poinçon « tête de cheval », soit les marquages européens (E, CE), la nature du gaz et la pression de service (PS).
- Qu'elle est en date de requalification (date de requalification suivie du poinçon « tête de cheval »),
- Qu'elle a subi l'inspection visuelle annuelle (Appli TIV ou toute pièce justifiant l'inspection),

2) Purger la robinetterie de la bouteille.

3) Raccorder la bouteille à la rampe correspondant à la pression de service (si applicable, mettre en place le dispositif anti-fouet).

Pendant le chargement :

- 4) Purger fréquemment les décanteurs et filtres (ou s'assurer que la purge automatique fonctionne).
- 5) Surveiller le manomètre de la rampe de chargement.
- 6) Ne jamais dépasser la pression de service (PS) de la bouteille.

Le préposé au chargement doit refuser les bouteilles qui ne répondent pas aux exigences des vérifications.